

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 21/04/16

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20160415-lmc192104-DE-1-1

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 15 avril 2016

**POLITIQUE D05 GOUVERNANCE DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
REPRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DES YVELINES AU SYNDICAT MIXTE
OUVERT D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE "YVELINES NUMÉRIQUES"**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération du 18 décembre 2015 portant création du syndicat mixte ouvert d'aménagement numérique dénommé « Yvelines Numériques »,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne pour le représenter au Syndicat mixte ouvert d'aménagement numérique « Yvelines Numériques » :

Titulaires :

- Pierre BEDIER
- Karl OLIVE
- Pauline WINOCOUR-LEFEVRE
- Jean-François RAYNAL
- Bertrand COQUARD

Suppléants :

- Cécile DUMOULIN
- Georges BENIZE
- Philippe BRILLAULT
- Nicole BRISTOL
- Olivier de LA FAIRE